

Le dimanche, pause nécessaire à la cellule familiale

L'extension du travail dominical voulue par le gouvernement inquiète pédopsychiatres et sociologues

Quel serait l'impact d'une ouverture douze dimanches par an des commerces sur la vie privée et familiale des salariés concernés ? De façon étonnante, rien ou presque n'a été dit sur ce sujet depuis que le gouvernement a annoncé sa volonté d'étendre le travail dominical dans le cadre de la loi Macron, qui sera discutée à l'Assemblée nationale à partir du 26 janvier 2015. L'essentiel du débat a porté sur l'efficacité économique de la réforme, et sur la place supposée croissante de la consommation dans les loisirs. C'était l'un des principaux griefs formulés par la maire PS de Lille, Martine Aubry, dans sa tribune parue dans *Le Monde* du 11 décembre.

Quelques voix se sont élevées pour saluer la mesure, comme celle du sociologue Jean Viard pour qui le travail « arithmétique » a du bon pour les individus. Thierry Pech, du cercle de réflexion Terra Nova, et Gilles Finchelstein, de la Fondation Jean-Jaurès, se sont insurgés contre l'idée que la puissance publique « règle pour tous les horloges du travail et du repos ».

Ces partisans de la mesure citent un sondage BVA du 4 décembre qui affirme que 62 % des Français sont favorables à l'ouverture des magasins le dimanche... en oubliant, signe de la forte ambivalence de la population, que 60 % ne sont, dans le même temps, pas d'accord pour travailler eux-mêmes ce jour-là.

« Fléau relationnel »

Or, s'ils ne se sont guère fait entendre jusqu'à présent, les spécialistes de la famille interrogés par *Le Monde* s'inquiètent presque unanimement de la mesure. « Tout ce qui désynchronise les temps est destructeur de la famille, affirme ainsi le sociologue François de Singly. Dans la semaine, les gens ne sont pas très disponibles le soir en

rentrant du travail. Le samedi, chacun part pour ses activités, c'est une journée de transition. C'est le dimanche qu'ils font une pause. Ce jour-là, les parents sont cool, comme disent les adolescents. C'est grâce à cela que tiennent les bonnes relations familiales. »

« Les enfants ont besoin d'un temps où leurs deux parents sont présents, dans un état d'apaisement, renchérit la psychanalyste Sylviane Giampino, spécialiste de la petite enfance. Quand on sait que personne ne travaille ni ne va à l'école le lendemain, la détente s'installe. De plus en plus, les parents se relaient auprès des enfants. Cette perte de cohésion est un fléau relationnel, donc psychologique pour le développement de l'enfant. »

Pierre Suesser, président du Syndicat national des médecins de protection maternelle et infantile, observe également un « stress croissant pour concilier vie professionnelle et vie familiale ». « L'imbrication croissante des sphères a un effet néfaste sur la tranquillité d'esprit des parents et leur disponibilité », observe-t-il.

Le constat est partagé : peu importe que ce temps de repos à plusieurs ait lieu le dimanche, aujourd'hui largement désacralisé, ou un autre jour. « L'important, c'est de garder une pause commune, argumente M. de Singly. La difficulté à préserver ce temps où l'on se retrouve, c'est la fragilité de la famille d'aujourd'hui. Si on supprime progressivement les occasions, il sera très difficile de les recréer. »

Le dimanche ne serait donc pas – seulement – un jour de vie en collectivité forcée, voire d'ennui ? « Quand on est célibataire ou étudiant, on peut être content de travailler le dimanche pour gagner davantage ou payer ses études, relève le psychiatre Serge Hefez, responsable de l'unité de thérapie familiale à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris. Il me semble pour-

tant que cela doit être réduit au minimum. Pour un enfant ou un adolescent, sentir le groupe autour de soi est fondamental. Le dimanche est le seul moment où il est possible de mettre en place la cellule familiale, d'avoir des interactions et une transmission émotionnelle. » Cela ne concerne pas seulement les parents et les enfants, mais aussi les grands-parents, oncles et tantes, cousins et cousines, etc.

De telles préventions sont-elles disproportionnées, quand on parle de douze dimanches par an, compensés financièrement, et sur la base du volontariat ? « Si le travail du dimanche permet de desserrer l'étau des difficultés financières, ce n'est pas forcément un mal, reconnaît la psychanalyste Claude Halmos, qui a publié en septembre un ouvrage consacré aux effets psychologiques de la crise, *Est-ce ainsi que les hommes vivent ?* (Fayard, 286 p., 18,50 euros). Mais il serait souhaitable de ne pas être obligé de travailler le dimanche pour cela. On sous-estime les conséquences individuelles de telles mesures. Et rien ne dit que, dans cinq ans, le travail du dimanche restera un choix. »

Celui-ci n'a en effet cessé de progresser depuis une vingtaine d'années. « Le travail dominical touche principalement certains groupes sociaux, analyse Laurent Lesnard, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de l'emploi du temps dans les sociétés contemporaines, qui a étudié cette question en détail à partir des données de l'enquête « Emploi du temps » réalisée par l'Insee en 2009-2010. Aux côtés des professions chargées de missions de service public se trouvent des ouvriers et des employés du commerce et des services. Dans ces deux cas, ce sont principalement des salariés faiblement qualifiés du bas de l'espace économique. »

« Perte de sociabilité »

Ces salariés ont plus souvent que d'autres des horaires atypiques en semaine. « C'est la double peine, affirme le chercheur. Ils voient déjà beaucoup moins leur famille et leurs amis la semaine et travaillent le dimanche. » L'impact sur la vie privée de tels horaires a été quantifié. « Des études menées aux États-Unis et aux Pays-Bas ont montré que, sur le long terme, ils augmentent le risque de conflits familiaux et de divorce », relève M. Lesnard.

La récupération des dimanches travaillés compensera les heures, mais pas la sociabilité perdue. « Un dimanche travaillé n'a pas le même impact qu'un jour de semaine, affirme M. Lesnard. Il multiplie par deux la perte de sociabilité familiale et amicale. »

Les parents séparés et les familles monoparentales focalisent les inquiétudes, car ils auront des difficultés d'organisation accrues et devront faire appel au système D pour faire garder leurs enfants. Rares sont les experts qui trouvent des effets positifs à la réforme. « Le fait pour les parents de se relayer auprès des enfants peut permettre de passer des moments seul à seul qui sont appréciés », relève la pédopsychiatre Caroline Eliacheff. Pour le psychologue scolaire Laurent Chazelas, cela pourrait en effet être un « bénéfice secondaire »... à condition qu'il ne concerne pas toujours le même parent, au détriment de l'autre. ■

GAËLLE DUPONT

« La difficulté à préserver ce temps où l'on se retrouve, c'est la fragilité de la famille d'aujourd'hui »

FRANÇOIS DE SINGLY
sociologue

LES CHIFFRES

29 %

des salariés ont travaillé le dimanche en 2011, dont 13 % de manière habituelle, selon la dernière enquête du ministère du travail, publiée en octobre 2012. Ces chiffres étaient respectivement de 20 % et de 6 % en 1990.

UN TIERS

des cadres, des professions intermédiaires et des employés, contre 19 % des ouvriers, sont concernés par le travail du dimanche. Celui-ci est plus souvent habituel pour les employés, plus souvent occasionnel pour les cadres.

80 %

des personnes assurant la protection des personnes et des biens travaillent occasionnellement ou habituellement le dimanche (policiers, surveillants de prison) – c'est le record. Vient ensuite les salariés des services de santé (médecins, infirmiers, aides-soignants), dont 60 % travaillent le dimanche, puis les enseignants (57 %) et les salariés qui assurent la « continuité de la vie sociale » (restauration, services, commerce, transports, spectacle), dont 48 % travaillent le dimanche.

24 %

des travailleurs du dimanche ont moins de 30 ans, contre 20 % pour l'ensemble des salariés.